

Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

265 impasse des Poulines - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 75 90 - 06 07 99 36 85

Email : cgt@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : [cgt cdgard](#)

Compte-rendu de la Formation Spécialisée du Comité

du vendredi 03 juillet 2026 (matin)

Rappel

Cette instance de comportait pas de questions CGT car M. le Président des instances paritaires a refusé de les acceptées aux motifs qu'elles sont arrivées avec un jour de retard.

Approbation des PV des instances précédentes :

2026-FSC2-AV1 Séance de la Formation Spécialisée du 13/03/2026

2026-FSC2-AV2 Séance de la Formation Spécialisée du 10/04/2026

2026-FSC2-AV3 Plan d'action RPS pour l'Aide sociale à l'Enfance

Présentation par l'administration du diagnostic réalisé à l'ASE. Un plan d'action avec un suivi a été acté. La CGT demande la durée exacte des contrats CDD qui interviennent à l'ASE. L'administration nous répond :

- 1 an pour les travailleurs sociaux
- 6 mois pour les administratifs

La CGT intervient pour signifier que ce principe de CDD long devrait également s'appliquer aux autres services qui gèrent l'accompagnement en SST et PMI.

La CGT insiste également sur un point important à travailler, la transversalité primordiale entre les services qui ont pour mission la protection de l'enfance (ASE / PMI / SST / SEDIP).

Résultat du vote : pour à l'unanimité des Collèges des représentants de l'Administration et de celui des représentants du personnel

2026-FSC2-AV4 Bilan 2025 et projet de renouvellement de la convention FIPHP 2026-2029

Présentation du bilan 2025 et projet de renouvellement de la convention pour 2027-2030.

Résultat du vote : pour à l'unanimité des Collèges des représentants de l'Administration et de celui des représentants du personnel

2026-FSC2-AV5 « Le contenu des trousse de secours ne semble pas actualisé, les produits périmés non remplacés. Le contenu n'est pas adapté aux risques encourus selon les métiers présents dans les différentes directions. La CFDT demande qu'un plan de gestion du contenu des trousse de secours soit mis en place. » Syndicat CFDT

L'administration explique qu'un travail a été initié par les médecins en vue de mettre à jour ces trousse et simplifier leur commande et leur réapprovisionnement.

La CGT insiste pour que les trousse de secours (dans les services Route notamment) ne fasse pas l'objet d'économie car elles sont indispensables aux agents sur le terrain.

Résultat du vote : pour à l'unanimité des Collèges des représentants de l'Administration et de celui des représentants du personnel

2026-FSC2-AV6 « La circulaire définit les formations de référence à proposer aux agents, notamment la formation « sensibilisation aux gestes qui sauvent » (GQS) d'une durée de deux heures et la formation « prévention et secours civique de niveau I » (PSCI) d'une durée de sept heures. Les agents publics concernés : toutes les personnes nouvellement recrutées dans la fonction publique, en qualité de fonctionnaire ou d'agent contractuel, seront formées aux gestes de premiers secours, soit au sein des écoles de service public, soit par une formation délivrée dans les douze mois suivant leur prise de fonction. (Circulaire du 2 octobre 2018

relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours). Un ou plusieurs agents doivent avoir reçu obligatoirement l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence. : taux prévu par circulaire 80°/0 des agents. Combien de de PSCI (Prévention et Secours Civiques de niveau I) et de SST (Sauveteur Secouriste du Travail) au département ? Ce nombre est-il suffisant ? La CFDT demande l'état des lieux de l'application de cette obligation dans l'intérêt des agents. » Syndicat CFDT

La CGT insiste sur le fait que les formations aux premiers secours et acteur SST doivent être renouvelées régulièrement. Une augmentation des offres de formation est nécessaire pour répondre aux besoins.

Résultat du vote : pour à l'unanimité des Collèges des représentants de l'Administration et de celui des représentants du personnel

2026-FSC2-AV7 « Au regard du volume d'agressions externes (44 en 2025) nous demandons la mise en place d'une sensibilisation ou formation prévention santé mentale pour l'ensemble des agents concernés.» Syndicat CFDT

La CGT souligne la nécessité de formation pour les agents d'accueil qui sont au-devant d'un public qui peut avoir parfois des comportements déstabilisants.

Résultat du vote : pour à l'unanimité des Collèges des représentants de l'Administration et de celui des représentants du personnel

POUR INFORMATION

2026-FSC2-I1 Présentation des comptes rendus des visites F3SCT conjointe administration et représentant du personnel

- Unité Territoriale et Service Ingénierie Nord quai Bilina ALES
- UTASI Cévennes Aigoual et STI rue Anatole France ALES

2026-FSC2-I2 Examen des Fiches Hygiène et Sécurité

2026-FSC2-I3 Présentation du bilan de l'activité du service de la Médecine Professionnelle et Préventive.

Le service MPP est composé de :

- 2 médecins du travail, dont un chef de service
- 1 psychologue du travail
- 2 infirmières,
- 1 technicienne en santé au travail
- 4 assistantes administratives

La mission première du service est d'assurer le suivi des agents et de veiller à leur santé au travail. Sur 3667 agents (1316 hommes et 2351 femmes), 2060 agents ont été reçus en 2025 par la médecine préventive.

La CGT soulève la problématique du respect du secret médical dans le dossier administratif des agents. Les médecins rappellent que le respect du secret médical est « sanctuarisé » et ils ne transmettent aucunes informations de et sur l'agent liées au secret médical.